



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Demande d'inscription au Tableau de l'Ordre des Avocats au Barreau de Strasbourg

- Lettre manuscrite adressée à Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats (demandant votre inscription, transmettant vos pièces et indiquant quelle sera votre adresse professionnelle).
- Une déclaration sur l'honneur manuscrite de n'avoir pas été l'auteur de faits ayant donné lieu à condamnation pénale pour agissements contraires à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ou à sanction disciplinaire ou administrative de destitution, radiation, révocation, retrait d'agrément ou d'autorisation et de n'avoir pas été frappé de la faillite personnelle ou d'une autre mesure d'interdiction.
- Carte d'identité ou passeport
- Curriculum vitae
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait du Casier judiciaire (Bulletin n° 3)
- Attestation de réussite de la maîtrise en droit délivrée par l'Université ou diplôme reconnu comme équivalent
- Examen d'entrée au Centre de Formation
- Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat (CAPA)
- Exeat établi par le Barreau initial
- Quitus de l'URSSAF
- Quitus de la Caisse Nationale des Barreaux Français
- Copie du contrat de collaboration ou de travail, ou bail professionnel
- Deux photos d'identité
- Chèque de 500,- € (avocat ayant moins de 5 ans d'ancienneté) ou de 800,- € (avocat ayant plus de 5 ans d'ancienneté) libellé à « *Ordre des Avocats de Strasbourg* » (Frais de dossier)

Tous les documents énumérés ci-dessus sont à nous remettre en original. Ils vous seront restitués après certification conforme.